

Acteur de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, PRAP 2S ALM Secteur Sanitaire et Social

PUBLIC

Tout salarié soignant amené à participer à la prévention au sein de son établissement du secteur sanitaire et social

PREREQUIS

Aucun

NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 10 personnes maximum

DUREE

4 jours soit 28 heures

INTERVENANT

Formateur habilité par le réseau INRS/CARSAT pour dispenser la formation PRAP

MODALITES PRATIQUES

- . Formation en présentiel
- . Intra établissement
- . Devis sur simple demande
- . Accessibilité handicapé :
Nous consulter
- . Inscription par mail / téléphone

VALIDATION

Délivrance d'un certificat d'Acteur PRAP 2S ALM, valable 24 mois, après participation active à la formation et ayant satisfait à l'évaluation certificative

DISPOSITIF DE L'ACTION

En amont : Prévisite, recueil des besoins des participants

Au cours de formation :

Evaluation lors des mises en situation, des études de cas et réflexions de groupe

En fin de formation :

Évaluation formative :

Seuls les candidats ayant suivi la totalité de la formation et reconnus aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues pourront obtenir le certificat

Évaluation certificative :

Evaluation finale de 40 min.

Evaluation de la satisfaction des participants

A 3-6 mois : Evaluation à distance

Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi
La formation PRAP 2S ALM* s'intègre dans une démarche globale de prévention des risques professionnels dans l'établissement. Sa finalité est d'améliorer les conditions de travail des salariés grâce à un projet de prévention des risques liés à l'activité physique, impliquant l'ensemble de la structure.

*ALM : Accompagnement à la mobilité

OBJECTIFS

- Connaître les risques de son métier et comprendre l'intérêt de la prévention
- Observer et analyser sa situation de travail
- Participer à la maîtrise du risque
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

PROGRAMME

1. Cerner le dispositif PRAP dans sa globalité

- Définition de la prévention et rôle de l'acteur PRAP
- Présentation des différents acteurs de la prévention
- Les enjeux de la prévention

2. Identifier la place de l'activité physique dans l'activité professionnelle

- Les notions d'AT/MP
- Les notions de danger, de risque et de dommage
- Comprendre le corps humain et les risques d'atteinte à la santé
- Les notions de base d'anatomie/physiologie
- Les atteintes de l'appareil locomoteur et ses conséquences

3. Analyser sa propre situation de travail et dégager des pistes de solution

- La notion de situation de travail
- Description des sollicitations du corps dans son activité
- Les déterminants de cette activité
- L'élaboration et la communication des pistes de solution

4. Les principes de sécurité physique et d'économie d'efforts

- Appliquer ces principes à l'ensemble de ses situations de travail et utiliser les équipements mécaniques et aides à la mobilisation des personnes à mobilité réduite
- Les techniques de base de mobilisation des personnes à mobilité réduite

5. Accompagner la mobilité de la personne aidée : la démarche ALM

- Les enjeux de l'ALM
- Les déplacements naturels
- Le schéma décisionnel
- Mise en œuvre de l'accompagnement en prenant soin de l'autre et de soi

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Alternance entre formation théorique, apprentissage et exercice d'application sur les situations réelles de travail de l'établissement